

Dossier de presse

21 décembre 2018

Véligo
Location

Un service Île-de-France Mobilités

SOMMAIRE

1. Introduction

2. Le vélo, un mode de transport en pleine expansion en Île-de-France

- a. La pratique du vélo dans la Région
- b. Quelle politique cyclable et de stationnement pour l'Île-de-France

3. Véligo Location

- a. Le fonctionnement du service
- b. Le vélo
- c. Le groupement Fluow



« Le vélo à assistance électrique dispose d'un potentiel immense. C'est un mode de déplacement écologique et efficace pour se rendre dans les gares ainsi que pour tous les trajets de 5 à 15 km en remplacement de la voiture. En créant **Véligo Location**, j'ai voulu mettre en place un nouveau service public du vélo électrique, à l'échelle de la Région, complémentaire de l'offre existante. Près de 200 000 Franciliens pourraient découvrir le vélo électrique, et pourquoi pas, s'en acheter un par la suite pour s'en servir dans leur vie de tous les jours. C'est un véritable levier en faveur de la transition écologique »

Valérie Pécresse, Présidente de la Région et d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités s'est engagé à relever le défi de l'organisation de la multimodalité en développant des solutions de nouvelles mobilités, impliquant le covoiturage, l'autopartage, le vélo, les véhicules autonomes ou les bus sur autoroute qui viennent en complément des transports en commun existants pour faciliter les déplacements des Franciliens au quotidien. L'objectif est de les encourager à laisser leur véhicule particulier au garage dès que cela est possible.

Le vélo à assistance électrique fait partie des modes de déplacements efficaces et écologiques pour les trajets courts d'une dizaine de kilomètres en remplacement de la voiture, et ce quelles que soient la condition physique du cycliste et la topologie du trajet. Île-de-France Mobilités a donc décidé de mettre en place un nouveau service public de location longue durée de vélos à assistance électrique, **Véligo Location**, afin d'encourager les Franciliens à tester ce mode de transport dans leurs trajets du quotidien pendant plusieurs mois puis de déclencher éventuellement l'acte d'achat chez les cyclistes conquis.



© W. Beaucardet / Île-de-France Mobilités



Île-de-France Mobilités a voulu un service abordable pour tous avec un coût fixé à 40€ l'abonnement mensuel qui pourra en plus être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux.

Île-de-France Mobilités a désigné le groupement Fluow, constitué de La Poste / Transdev / Velogik / Cyclez la mise en place et l'exploitation de ce nouveau service public pour une durée de 6 ans.

Avec une durée de location de 6 à 9 mois maximum, le turn-over des vélos permet d'envisager que près de 200 000 Franciliens puissent profiter de ce service sur la durée du contrat. **Avec ses 20 000 vélos mis à disposition à terme à travers toute l'Île-de-France, Véligo Location sera le plus large service de location de longue de vélos à assistance électrique proposé au monde**, pour un budget total compris entre 62 millions et 111 millions d'euros, en fonction du nombre de vélos mis à disposition.

Ce service inédit en Île-de-France sera complémentaire avec les services de vélos existantes en free floating (OFO ou Mobike) et en location libre-service comme Vélib', Cristolib (Créteil) ou VÉLO2 (Cergy-Pontoise).

Ce nouveau service public créé par Île-de-France Mobilités et dont la mise en œuvre opérationnelle est confiée à Fluow, débutera à partir de septembre 2019.



a. La pratique du vélo dans la Région

Avec plus de 650 000 déplacements par jour¹, on se déplace deux fois plus à vélo en Île-de-France qu'en l'an 2000. Ce niveau d'usage est proche de celui des années 1970. En revanche, la pratique a quant à elle évolué puisque la part des trajets scolaires, qui représentaient un tiers des déplacements à l'époque, a nettement baissé au profit des trajets domicile-travail aujourd'hui. Ce type de trajet est donc devenu le premier motif d'utilisation du vélo pour les Franciliens.

1,6% des déplacements sont effectués à vélo aujourd'hui en Île-de-France, soit un niveau bien inférieur aux 13% enregistrés dans le Land de Berlin. Même si la part du vélo apparaît encore marginale dans l'ensemble des déplacements en Île-de-France, elle représente un réel potentiel de progression sur les trajets de courte distance grâce aux solutions et aux infrastructures mises en place sur le territoire qui répondent à de fortes attentes des Franciliens.

Depuis une dizaine d'année, l'arrivée du vélo électrique contribue également au retour du vélo comme mode de transport du quotidien. En 2017, on comptait plus de 250 000 vélos à assistance électrique vendus en France, soit une hausse de 90% par rapport à 2016. L'assistance électrique apporte une réelle valeur ajoutée à ce mode de déplacement déjà reconnu comme écologique, économique et bon pour la santé : les distances moyennes parcourues par les cyclistes sont nettement allongées passant de 2,5 km avec un vélo mécanique à 9km avec un vélo électrique. Quand on sait que la portée moyenne des déplacements domicile-travail est de 10,3km, l'usage du vélo à assistance électrique peut être envisagée non seulement pour parcourir le premier ou le dernier kilomètre des trajets quotidiens vers une gare mais aussi sans effort pour la totalité d'un trajet domicile-travail.

b. Quelle politique cyclable et de stationnement pour l'Île-de-France

La Région Île-de-France souhaite développer la culture du vélo en Île-de-France et son usage au quotidien. Avec le nouveau Plan vélo adopté en 2017, la région s'est dotée des moyens nécessaires pour tripler la pratique d'ici à 2021 et atteindre 2 millions de déplacements chaque jour.

La Région et Île-de-France Mobilités se sont engagés à mobiliser ensemble 100 M€ pour soutenir ce plan d'ici 2021 et répondre aux différentes attentes des utilisateurs en termes de sécurisation des itinéraires, de signalisation, de stationnement sûr et confortable et de développement des services aux cyclistes.

L'aide financière concernant tous les territoires, tant en petite qu'en grande couronne (collectivités, associations ou établissements publics) permettra notamment de poursuivre l'aménagement du réseau cyclable sur le territoire. Le Plan Vélo Régional pourra ainsi

¹ Source EGT 2010-Île-de-France Mobilités-OMNIL-DRIEA



renforcer la continuité des réseaux cyclables pour développer un réseau fin, hiérarchisé, sécurisé et lisible, résorber les principales coupures urbaines, et jalonner les itinéraires pour garantir la lisibilité des liaisons cyclables.

Le manque de stationnement est l'un des principaux freins à la pratique, la Région accompagne donc la mise en œuvre de plans de développement du stationnement sur l'espace public (au niveau des équipements publics et commerces, etc.) et dans les lycées.

La Région inscrit son action en complément du déploiement d'espaces Véligo Station financé par Île-de-France Mobilités. En effet, pour répondre aux attentes des cyclistes et encourager de nouveaux Franciliens à se mettre en selle, Île-de-France Mobilités finance le déploiement des espaces Véligo Station aux abords des gares et stations garantissant un stationnement vélo de qualité et facilement identifiable pour garer son vélo en toute sécurité. Deux types d'équipements sont déployés :

- Des espaces en libre-accès sous abris,
- Des espaces sécurisés et accessibles avec un passe Navigo, moyennant un abonnement annuel payant (30 euros maximum).

147 espaces Véligo Station (dont 74 sécurisés) ont déjà été créés à travers toute la région soit plus de 6 000 places de stationnement.

III

Véligo Location

a. Le fonctionnement du service

Dès septembre 2019, ce sont 10 000 Vélos à Assistance Electrique (VAE) qui seront progressivement mis en location aux Franciliens. L'objectif est de mettre à disposition un parc 20 000 VAE à terme. Selon le succès du service, une gamme de vélo cargo (vélo à deux ou trois roues permettant de transporter facilement des enfants) pourra être diffusée sur le territoire dès 2020.

Qu'est-ce que Véligo Location ?

- Un vélo « augmenté » : tous les avantages du vélo avec le confort et la rapidité en plus, la fatigue en moins, et une distance parcourue allongée grâce à l'assistance électrique.
- Un service « clé en main » : un service de proximité, un service connecté, accessible à tous simplement et immédiatement via une application digitale, un service de maintenance, une livraison du vélo à domicile.
- L'opportunité de tester l'efficacité du VAE durant 6 à 9 mois avant d'envisager un investissement.

Le tarif régulier est de 40 € par mois pour l'usager, des tarifs réduits sont disponibles sous les mêmes conditions que les tarifs des titres de transports. Les abonnés à un espace Véligo Station bénéficieront d'un tarif réduit à 37 € au lieu de 40€.



L'abonnement mensuel pourra être pris en charge par l'employeur à hauteur de 50 %, seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux.

Un service numérique dédié

Les utilisateurs accèdent à l'ensemble des services à travers 2 interfaces :

- Un portail internet www.veligolocation.fr intégrant toutes les informations sur le service (offre, conseils sécurité, liste des points de retrait) sera ouvert pour la pré-réservation au printemps 2019.
- Une application mobile gratuite (disponible sur Android et IOS) disponible en septembre 2019 reprendra l'ensemble des fonctionnalités du portail et complété de fonctionnalités de guidage, d'un tableau de bord dynamique sur l'usage du VAE (autonomie, distance, etc.), de jeux et défis pour rendre son trajet du quotidien ludique et agréable. Ces fonctionnalités seront ouvertes aux clients et accessibles après leur location afin de poursuivre une expérience positive.

Louer un vélo

La souscription à une offre de location d'un VAE se fait à travers un parcours simple. Celui-ci permet à chaque futur utilisateur de s'abonner directement au service en quelques clics, c'est-à-dire :

- De trouver en ligne toutes les informations sur le service (présentation de l'offre, tarifs, FAQ, liste des points de retrait des VAE localisés sur une carte...) ou de poser des questions via le formulaire en ligne.
- De choisir l'offre de location la plus adaptée à son besoin, les options d'assurance ou les accessoires associés.
- De choisir un point de retrait et une date de début de location. La géolocalisation des points de retrait permet à l'utilisateur d'identifier rapidement celui qui lui convient le mieux. Les services offerts par chaque point de retrait sont également précisés sur la carte sur la carte.
- De saisir ses coordonnées personnelles grâce à la création d'un compte utilisateur
- De saisir ses données de paiement
- De prendre connaissance et de valider les conditions générales d'utilisation et de signer numériquement en ligne le contrat de location.

Réserver un vélo

Les futurs utilisateurs peuvent s'inscrire sur une liste d'attente si un vélo n'est pas disponibles immédiatement. Seules les données nécessaires à l'inscription sur liste d'attente sont renseignées (adresse email et lieu de retrait souhaité).

Cette liste d'attente sera ouverte dès le mois de mai 2019 pour recevoir les premières réservations.



Louer des accessoires

Afin de compléter l'équipement, l'utilisateur se voit proposer la location d'une gamme d'accessoires de confort et de sécurité pour 3 à 6€ par mois : casque, sacoche, pompe, siège bébé et chargeur de batterie supplémentaire.



Entretien son vélo

L'offre Véligo Location comprend la mise à disposition du vélo mais aussi son entretien. La révision du VAE, à douze semaines de location, est comprise dans le prix de la location. Un technicien agréé Véligo Location réalisera en 30 minutes la révision sur 36 points de contrôle.

En cas de problème technique durant la période de location, l'assistance Véligo Location est disponible par téléphone ou sur l'application mobile afin de réaliser un pré-diagnostic à distance et fixer un rendez-vous éventuel de réparation.

Selon le niveau d'intervention, l'entretien et la réparation ont lieu, en atelier ou sur rendez-vous avec un mainteneur mobile. Les mainteneurs mobiles se déplacent en vélo cargo ou camion atelier selon les distances.

Etre au plus près de chaque Francilien sur le territoire

Au regard de l'étendue du territoire, Fluow a choisi de s'appuyer sur le réseau le plus dense en Île-de-France pour diffuser l'offre au plus grand nombre, celui de La Poste. Il est complété de plusieurs réseaux partenaires vélocistes et de parkings Urbis Park. L'offre est ainsi commercialisée dans plus de 1000 points de contact et les retraits / reprises de vélo dans plus de 200 points de location agréés sur l'ensemble du territoire.

Pour compléter ce dispositif, un mode de livraison « à domicile » (ou sur « le lieu de mon choix ») du VAE sera mis en place. Cette prestation optionnelle et payante sera opérée par La Poste. Elle vise à faciliter l'accès à l'offre VAE pour les usagers qui pourraient rencontrer des difficultés à se rendre dans un lieu de retrait.

Que cela soit dans un établissement ou à domicile la remise inclut la prise en main du vélo et le rappel des règles de sécurité, également disponibles sur l'application mobile sous forme de tutoriels.

Adopter durablement le vélo

A l'issue des six à neuf mois de location, les abonnés convaincus pourront poursuivre durablement l'expérience en choisissant d'acquérir un vélo. L'utilisateur sera orienté vers une



plateforme d'informations sur les modalités d'acquisition de vélos à assistance électrique, incluant les aides et financements possibles et les revendeurs.

Impliquer les entreprises et sécuriser la pratique

Parce que les entreprises peuvent préconiser l'usage du vélo à leurs salariés, Véligo Location propose un dispositif d'animations dédié aux entreprises permettant à chacun de découvrir le service et de bénéficier d'une formation à la pratique du vélo en milieu urbain.

Cette formation sera aussi disponible pour les usagers particuliers à prix négocié.

b. Le vélo et ses accessoires



c. Fluow

Fluow est un groupement constitué de quatre sociétés françaises complémentaires expertes en mobilité durable : La Poste via son activité éco mobilité Bemobi, Transdev, Vélogik et Cyclez. Fortement impliqué dans la filière vélo, chaque acteur du groupement contribue à la réalisation de ce projet d'envergure pour le territoire de l'Île-de-France. Le groupement réunit les savoir-faire techniques, financiers et de conduite de changement, pour accompagner la région dans ses ambitions en termes de mobilité verte.

La Poste apporte sa puissance d'achat en matière de vélos électriques, son expertise logistique pour la livraison des vélos en agence ou à domicile ainsi que leur stockage, son réseau de commercialisation, son savoir-faire en assurance et en système d'information.

Transdev met à disposition son réseau de parking et agences, complémentaires du réseau postal, son savoir-faire en matière de délégation de service public et prend en charge le volet financier du contrat.



Vélogik est en charge du management et de la maintenance de la flotte de vélos électriques et des accessoires. **Cyclez** apporte son savoir-faire en matière d'animation et de formation à la pratique du vélo au quotidien ainsi qu'en matière d'équipement des salariés.

- **La Poste**

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents.

Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,6 million de clients. La Poste distribue 22,726 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,110 milliards d'euros, dont 24,4 % à l'international, et emploie plus de 253 000 collaborateurs.

Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

A travers Bemobi, La Poste propose des services vélos intégrés à destination des entreprises et des collectivités : vélopartage, vélo de fonction, vélo citoyen. www.bemobi.fr

- **Transdev**

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev, The Mobility Company, permet à tous de se déplacer librement. Transdev transporte 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés.

Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises dans la recherche de solutions de mobilité plus sûres et innovantes : ce sont 82 000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts (70%) et par Veolia (30%).

En 2017, présent dans 20 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros. www.transdev.com

- **Vélogik**

Vélogik est le spécialiste de la mobilité cyclable depuis 2008. Forte de son expérience et de son expertise technique, la société se spécialise en 2017 sur la maintenance « augmentée » vélo. Vélogik garantit la fiabilité et la sécurité des flottes de vélo grâce à un réseau professionnel sur toute la France.

La disponibilité maximale des flottes est assurée grâce à une maintenance de qualité, connectée et respectueuse de l'environnement. www.velogik.com



- **Cyclez**

Cyclez est une start-up engagée depuis plusieurs années dans le développement de solutions vélos auprès des entreprises et des collectivités : vélo-partage, vélos attribués, équipement des salariés. Leurs services incluent le conseil, la formation à la sécurité, l'assurance et l'assistance afin de répondre au mieux aux besoins et exigences de leurs clients.

Cyclez participe activement aux débats publics et contribue au travers de plusieurs partenariats à l'évolution de la place du vélo dans la mobilité professionnelle.

Passionnés et engagés, leur devise est : « le vélo, une solution simple à des problèmes complexes ». www.cyclez.fr

Contacts presse Île-de-France Mobilités :

Sébastien Mabilie, sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr , 01 47 53 28 42

Hélène Duguet, helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr, 01 82 53 80 90

Contact presse Fluow / Groupe La Poste :

service.presse@laposte.fr , 01 55 44 22 37

